

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4767 - MERCREDI 5 JUIN 2024

CONFLIT RUSSIE-UKRAINE

Sergueï Lavrov salue
la position du Congo

Le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a bouclé, le 4 juin, sa visite de travail de 48 heures à Oyo, par une conférence de presse co-animée avec son homologue congolais Jean-Claude Gakosso après un entretien d'une heure et demie avec le président Denis Sassou N'Guesso.

Dans son mot liminaire, Sergueï Lavrov a, de prime abord, rappelé l'historique des relations entre son pays et le Congo. Vieilles de 60 ans, elles sont consolidées par l'amitié particulière qui unit les présidents Vladimir Poutine et Denis Sassou N'Guesso, a-t-il déclaré.

Le chef de la diplomatie russe a salué la position du Congo depuis le début de la crise russo-ukrainienne. Pour lui, la solution à la crise passe par un dialogue au cours duquel toutes les parties sont assises autour d'une table. [Page 16](#)

*Le président Denis Sassou N'Guesso
et le ministre russe Sergueï Lavrov*



POOL-BOUENZA

Anatole Collinet Makosso visite
des réserves foncières de l'Etat

Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a effectué hier une visite des terres agricoles de l'Etat dans les départements du Pool et de la Bouenza où il a échangé avec la population locale. Accompagné du ministre d'Etat chargé des Affaires foncières, Pierre Mabiala, et du ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lézin MOUNGALLA, le chef du gouvernement s'est rendu à la zone agricole protégée de Luila, Loudima et à Missanguï. [Page 7](#)



Anatole Collinet Makosso échangeant avec la population

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Développer un système d'alerte
précoce

Les inondations ayant secoué le Congo ont eu des conséquences néfastes sur la population. Lors d'un échange à Brazzaville avec la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, les agents humanitaires ont proposé au gouvernement de développer un système d'alerte précoce afin de mieux protéger la population contre ce phénomène. [Page 8](#)



Les membres du gouvernement

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE

Le Congo déclare forfait
contre le Niger

Le ministre des Sports, Hugues Nguélonélé, a annoncé hier dans la capitale congolaise le forfait des Diables rouges contre l'équipe nationale du Niger en match comptant pour la 3^e journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026. Selon lui, les autorités nigériennes qui avaient accepté la délocalisation du match de Kinshasa en République démocratique du Congo à Brazzaville ont changé d'avis au dernier moment. [Page 15](#)



Le ministre des Sports, Hugues Nguélonélé

CHU DE
BRAZZAVILLE

Le gouvernement
invite les syndicalistes
à suspendre la grève

[Page 7](#)

Éditorial

Conflit d'intérêts

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Conflit d'intérêts

Conflit d'intérêts ? Le groupe de mots pour certains peut sembler nouveau parce qu'il est peu familier du grand public. Ces deux derniers mois, ce vocable est à la Une de la presse qui fait écho du passage des personnalités publiques, l'une après l'autre, devant les membres de la Haute autorité de lutte contre la corruption (Halc), l'organisation initiatrice de l'opération.

Que signifient ces deux mots, s'interroge le Congolais lambda. Un conflit d'intérêts se définit comme une situation où une voire plusieurs personnes ou institutions sont au cœur d'une prise de décision par laquelle leur objectivité et leur neutralité peuvent être remises en cause.

L'initiative en elle-même est louable. Elle consolide la démocratie et renforce la transparence dans la gouvernance publique. Cependant, combien d'opérations de cette nature a-t-on expérimenté au Congo ? Combien d'institutions publiques sont opérationnelles pour lutter contre la corruption et ses actions connexes ?

Après que la Halc aura décelé d'éventuels cas de conflits d'intérêts, l'on devra communiquer suffisamment sur la traque des contrevenants pour que la population retienne que le travail est en train d'être fait.

Espérons qu'à la suite de la déclaration des conflits d'intérêts, l'on passera aux actes concrets. En agissant ainsi, l'administration publique pourrait parvenir à réduire tant soit peu l'expansion de la gangrène de la corruption, de la concussion et de la fraude.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

Des investisseurs brésiliens vont développer de grands projets

L'ambassadeur du Brésil de l'Etat de Santa-Catarina, Sergio De Moura, a échangé, le 2 juin, avec le président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, pour lui exprimer l'intention des hommes d'affaires brésiliens de venir investir à Brazzaville dans plusieurs secteurs d'activités.



Dieudonné Bantsimba et Sergio De Moura en plein entretien Adiac

Au cours de leur entretien, le député-maire de Brazzaville et le diplomate brésilien ont discuté essentiellement des questions liées au développement de la ville capitale. Ils ont évoqué notamment des industries à implanter à Brazzaville afin de contribuer au développement économique du Congo. « Nous avons débattu principalement du développement des industries, parce que notre objectif est de ramener les grands partenaires de notre Etat de Santa-Catarina à Brazzaville, afin qu'ils y investissent en masse, question de renforcer le développement économique du Congo », a expliqué Sergio De Moura.

Ces hommes d'affaires brésiliens, a renchéri l'ambassadeur, vont investir à Brazzaville dans plusieurs secteurs d'activités, parmi

lesquels le transport public, notamment dans la fourniture des autobus et l'installation des barques sur le fleuve Congo, question de fluidifier et de faciliter la circulation dans la ville. Ces derniers envisagent aussi de développer des projets dans le domaine de la culture afin de donner un coup d'accélérateur à ce secteur aussi porteur de richesse.

Au-delà de la ville de Brazzaville, les investisseurs brésiliens, selon l'ambassadeur, promettent aussi de développer de grands projets dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et de l'habitat. « L'Afrique a beaucoup contribué au développement du Brésil, c'est pour cela que nous voulons lui rendre l'ascenseur », a conclu Sergio De Moura.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Adjoint à la direction : Bermely Ngayouli
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo,
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, Emeline Loubayi,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

GOUVERNANCE

La Cour des comptes face au défi de l'évaluation des politiques publiques

La Cour des comptes et de discipline budgétaire entend contribuer davantage à l'efficacité et la transparence de l'action publique. Un guide pratique est en cours d'élaboration pour permettre à l'institution d'être plus performante dans l'évaluation des politiques publiques, en intégrant la problématique des droits humains.

Les cadres de la Cour des comptes et de discipline budgétaire sont réunis, depuis le 4 juin, à Brazzaville, pour tenter d'actualiser leurs méthodes de travail. Initiées par la Cour des comptes avec l'appui du Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, ces assises visent à enrichir la première version du guide d'évaluation des politiques publiques intégrant les droits de l'homme qui a été élaborée par l'expert onusien.

Pendant deux jours, en effet, les participants vont essayer d'harmoniser leurs vues sur le document avant de formuler des observations et des suggestions sur le contenu du guide, à savoir le cadre conceptuel ainsi que la prise en compte des droits humains. L'un des points culminants de ces assises, d'après l'expert Daniel Mikayoulou, concerne le contexte du basculement au budget programme axé sur le passage d'une logique de moyens à une logique de résultats.

Les échanges permettront une meilleure compréhension commune de l'utilité du guide d'éva-

luation, a estimé le premier président de la Cour des comptes et de discipline budgétaire, Charles Émile Apesse. Les politiques publiques doivent être orientées vers l'amélioration des conditions de vie de la population. Elles doivent garantir le respect, la protection et la réalisation, par exemple, des droits à l'éducation, à la santé, à l'emploi et à l'alimentation garantis par la Constitution. Le contrôle de l'action du gouvernement, a-t-il ajouté, doit consister à analyser la conformité, la pertinence et l'efficacité de ces politiques publiques par rapport aux droits humains. Le mandat de la Cour des comptes est lié à la question du respect des droits humains. Cette institution étatique est désormais à l'avant-garde de la promotion des droits de l'Homme au Congo. « Les politiques publiques sont essentiellement des instruments utilisés par le gouvernement pour la réalisation des droits humains(...) L'Agenda 2030 des Nations unies auquel le Congo a adhéré est fondé sur les droits humains. Non seu-



Les officiels à l'ouverture de l'atelier/Adiac

lement cet agenda est basé sur les droits humains, mais il cherche à les réaliser et exige des Etats que sa mise en œuvre soit en accord avec les obligations du droit international, dont le droit international des droits de l'homme. Rappelons-nous que tous les

Objectifs de développement durable renvoient aux droits de l'homme », a indiqué Chris Mburu, le représentant résident du système des Nations unies au Congo.

Après cette phase de la validation, le personnel de la Cour des comptes et de discipline budgétaire

sera formé à l'utilisation du guide au cours d'un autre atelier. Une expérience pilote d'évaluation d'une politique publique ou d'un programme pourrait être envisagée pour expérimenter l'utilisation du guide.

Fiacre Kombo

ENVIRONNEMENT

La Lékoumou et le Kouilou confrontés à la pollution des rivières

La Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH) a animé, le 1er juin à son siège à Pointe-Noire, notamment dans l'arrondissement 1 Emery-Patrice-Lumumba, une conférence de presse sur la publication de la note de situation de l'action du Centre d'assistance juridique et d'action citoyenne (Cajac), dans le cadre du suivi de la gouvernance forestière, minière, foncière et climatique dans les départements du Kouilou et de la Lékoumou.

Au cours des échanges avec la presse, Fabrice Séverin Aubin Kimpoutou et Franck Loufoua-Bessi, respectivement chargé de la recherche et chargé des programmes de la RPDH ont mis à la disposition de leur hôtes plusieurs informations contenues dans la note de situation du Cajac, qui est un outil juridique de RPDH dont le but est d'aider les victimes et les témoins d'actes de corruption et de violation des droits à dénoncer les dérives auxquelles ils sont confrontés dans leur quotidien et de porter plainte en toute liberté et confidentialité.

Sept ans après sa mise en place en mai 2017 au Congo, le mécanisme de gestion des plaintes, Cajac, a réceptionné plus d'une centaine de cas dont les plus inquiétants, les pollutions des rivières et d'air dans la Lékoumou et au Kouilou. En effet, des impacts environnementaux ont également été enregistrés dans le département de la Lékoumou avec la pollution de la rivière Bankoussou, au village Mbomo, dans le district de Zanaga, par la société Sipam TP. Cette pollution expose la communauté riveraine aux infections bactériennes. « Les autorités sont restées silencieuses et aucune solution



Le présidium/Adiac

n'est envisagée d'après les représentants du Cajac », a-t-on dénoncé. Suite au cri d'alarme de la population, le Cajac a pris la résolution de mener la médiation avec les responsables de cette entreprise pour envisager la construction d'un forage à titre compensatoire.

Dans le département du Kouilou, le village Nkoungou, dans le district de Hinda, est confronté à un sérieux problème d'eau. D'après le Cajac, la seule rivière où la population s'approvisionne est polluée par la société Taman Industries, une entreprise forestière qui y déverse des eaux usées de sa base vie. D'après l'investigation du Cajac, le chef du village de Nkoungou est propriétaire d'une sous-traitance dans cette entreprise, ce qui freine les communautés à dénoncer certains abus.

Cette situation met en lumière l'existence d'un véritable conflit d'intérêt, a expliqué Fabrice Séverin Aubin Kimpoutou : « Le Cajac a ainsi pris l'option de contacter l'autorité hiérarchique, notamment le sous-préfet du district pour lui faire part des difficultés auxquelles la communauté est confrontée. L'autorité a de son côté pris l'engagement de contacter les responsables de la société pour trouver une solution à cette préoccupation », a-t-il assuré.

Un autre fait, les riverains de l'entreprise Metssa-Congo, usine de recyclage de batteries au plomb usagées et de métaux non-ferreux implantée à Vindoulou, sont victimes de la pollution d'air. Plusieurs actions juridiques ont déjà été menées par les riverains avec l'appui du Cajac. Mais,

malgré une mise en demeure de deux mois prononcée par le préfet du Kouilou en novembre 2020, l'entreprise a rouvert ses portes en brandissant un courrier du ministère de l'Environnement qui lui accordait l'autorisation de reprendre ses activités. La population qui ne sait à quel sein se vouer sollicite de l'autorité compétente la délocalisation de l'usine.

Cependant, des prélèvements sanguins réalisés sur un échantillon de vingt-six personnes vivant autour de l'usine Metssa-Congo ont révélé une forte concentration de plomb dans le sang. L'affaire est en cours mais curieusement, l'entreprise Metssa-Congo a porté plainte à l'encontre de Cyrille Traoré Ndambi, président du collectif des riverains de cette usine pour diffamation tandis que celui-ci dispose d'un mandat

dument légalisé pour représenter le collectif...

Soulignons que les descentes menées par le Cajac dans le cadre du projet « Forest governance, markets and climate-FGMC » et « Norway's international climate and Forest initiative (NICFI) soutenus financièrement par le Foreign commonwealth & développement du gouvernement britannique et l'Agence norvégienne de développement avec l'appui technique de Fern dans deux départements, ont permis au Cajac de recueillir les cas en lien avec le non-respect du droit, à un environnement sain et aux violations des droits des communautés à travers le non-respect des obligations conventionnelles par les entreprises Clip. Des cas liés au droit foncier, notamment l'occupation anarchique de terres et le trafic d'influence, ont été identifiés et couverts par le Cajac.

Face à ces dérives qui ne contribuent pas au développement du pays, la RDPH attire l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité de reformer la gouvernance des ressources naturelles, afin d'améliorer les conditions de vie des communautés, et de garantir la prise en charge de leurs droits fondamentaux.

Charlem Léa Itoua

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

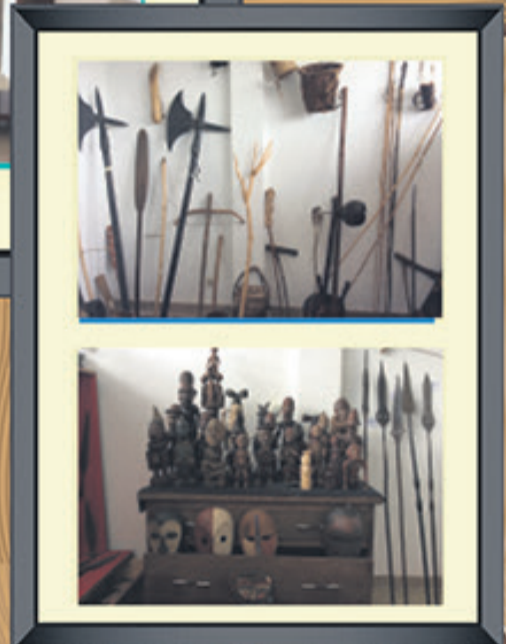
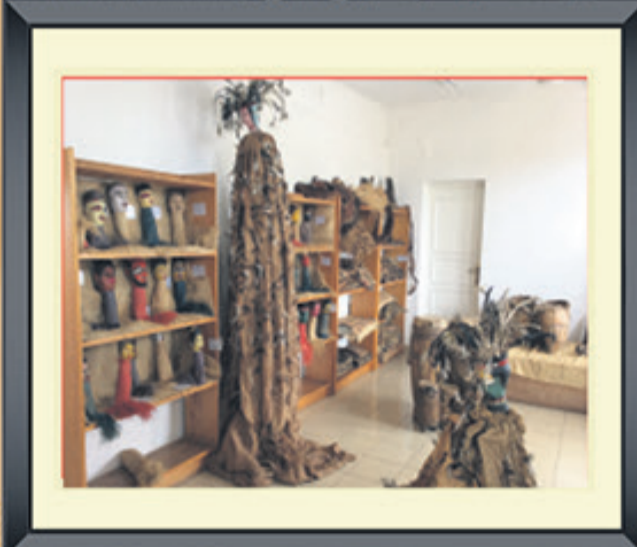
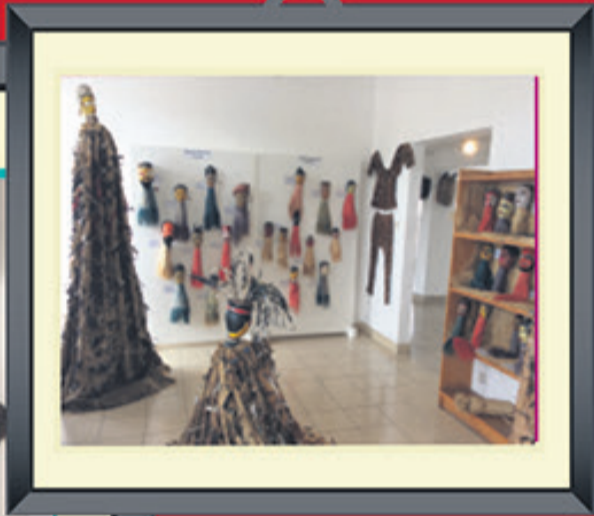
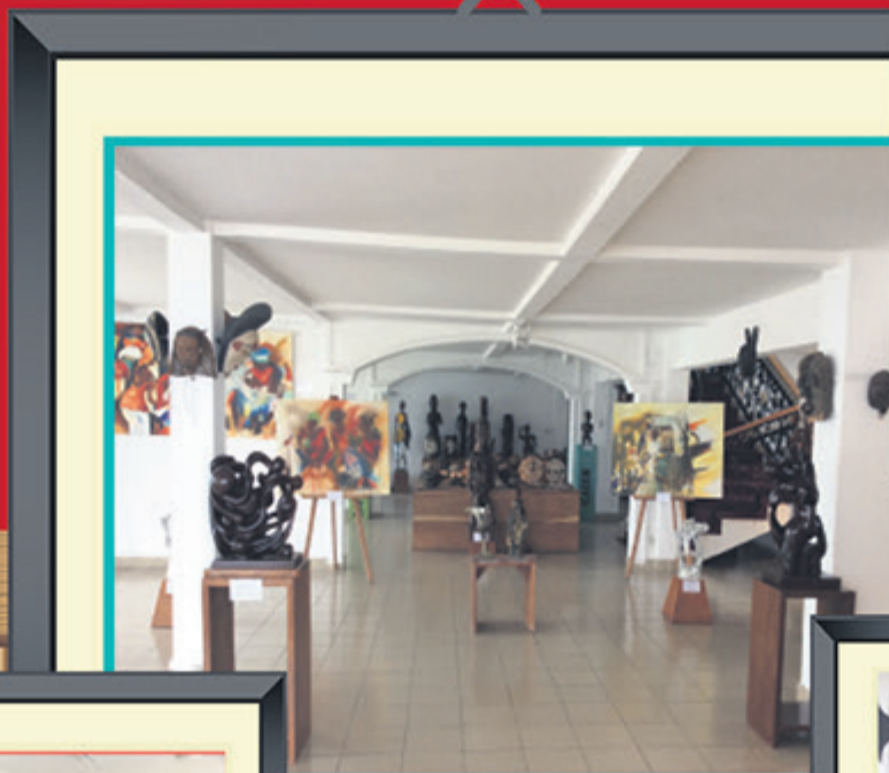
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

HYGIÈNE PUBLIQUE

L'ONG "Le livre du Congo blanc" offre des sanitaires aux Brazzavillois

Le secrétaire général et coordonnateur national de l'Organisation non gouvernementale (ONG) « Le livre du Congo blanc », Garcel Dubblon, a officiellement ouvert au public, le 4 juin, les toilettes et douches que sa structure a construites à son profit.

La mise à disposition des espaces publics s'inscrit dans le cadre du projet « Toilette-douche pour tous » que le Livre du Congo blanc mène depuis quelque temps. Le lancement de ces toilettes coïncide, en effet, avec la célébration, le 5 juin, de la Journée mondiale de l'environnement. Construits sur l'avenue Ngamaba, au quartier La base, dans le 7^e arrondissement, Mfilou, ces espaces dédiés aux passants et riverains sont constitués de deux douches plus quatre toilettes modernes équipées et éclairées.

« Le but de cette initiative consiste à mettre les sanitaires à proximité de la population car, nous savons que les Congolais vivent dans des conditions difficiles et la plupart n'ont pas accès aux sanitaires adéquates. La construc-




Garcel Dubblon devant les toilettes publiques Adiac

tion de ces toilettes est une manière d'apporter notre touche à l'assainissement de nos villes, le soutien des riverains et passants ainsi que la protection de l'environnement et l'accompagnement des pouvoirs publics », a indiqué Garcel Dubblon.

Tout est gratuit mais les membres invitent les personnes de bonne volonté à s'aligner à cette initiative afin de la pérenniser, tout en la vulgarisant sur toute l'étendue du territoire national. Garcel Dubblon estime que les usagers sont tenus de veiller à la propreté de ces toilettes et douches et demande aussi aux autorités et certains partenaires de soutenir ce projet. Pour lui, il va s'étendre sur tous les arrondissements de Brazzaville avant de toucher l'intérieur du pays.

Rude Ngoma

« Le but de cette initiative consiste à mettre les sanitaires à proximité de la population car, nous savons que les Congolais vivent dans des conditions difficiles et la plupart n'ont pas accès aux sanitaires adéquates. La construction de ces toilettes est une manière d'apporter notre touche à l'assainissement de nos villes, le soutien des riverains et passants ainsi que la protection de l'environnement et l'accompagnement des pouvoirs publics »




DEMANDE DE COTATION
RFQ N° UNFPA/COG/RFQ/24/033

L'UNFPA sollicite par la présente une cotation pour l'achat et l'assemblage de 1000 kits pour l'hygiène menstruelle des Jeunes filles. Ci-dessous les articles.

QUANTITÉ	DESCRIPTION DU PRODUIT OU NATURE DU SERVICE	NOMBRE DE PIECE PAR KIT
1000	Petites trousse en tissu, d'une dimension de 16 cm en hauteur, 17cm de côté et 25cm devant	1
1000	Lots de pinces à linge	1
3000	Serviettes hygiéniques	3
3000	Sous-vêtements	3
2000	Savons de 200 g de couleur blanche	2

Cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

Les intéressées peuvent récupérer le document d'appel d'offre (RFQ) sur le site : <https://congo.unfpa.org/fr>
Ou au Bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC)
Les offres doivent être soumis uniquement à l'adresse mail : procurement.congobrazzaville@unfpa.org
Les images du kit sont disponibles au bureau de UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC)
La date limite pour la soumission des offres est le **10 juin 2024 à 17:30 PM** heure Congo



REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO
Boîte postale :1093 Tel.: 06.808.13.24
18, Avenue Emile Biayenda 05.737.37.03
Quartier Mission Catholique Sacré coeur email: cobbr@unhcr.org
Centre-ville - Brazzaville
République du Congo

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION D'UN (01) AVIS D'APPEL D'OFFRES AU HCR EN REPUBLIQUE DU CONGO.

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), lance la publication d'un avis d'appel d'offres ci-dessous :


N° HCR/BZV/SUP/RFQ/012/2024 « Pour la sélection d'un cabinet d'avocats pour l'assistance judiciaire aux personnes relevant du mandat du HCR en République du Congo »

Les dossiers de candidatures sont à retirer :

Au bureau du HCR - Brazzaville, à la guérite de la Représentation du HCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré coeur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, **au plus tard le 10 juin 2024 -16 :00**

Brazzaville, le 20 mai 2024



Section Approvisionnement

La foi ne connaît pas de limites

**AVIS DE RECRUTEMENT**

Catholic Relief Services, USCCB, « CRS » République du Congo recrute un(e) Assistant(e) aux Achats au sein de son bureau à Brazzaville. Le titulaire du poste aura pour rôle de :

- Aider les demandeurs à préparer des formulaires complets et détaillés de demande d'achats.
 - Maintenir à jour le dossier de suivi des achats afin d'informer les parties prenantes internes du statut des réquisitions soumises.
 - Suivre les livraisons et les paiements des fournisseurs avec les départements logistique, administration et des finances et renseigner les sections y relatives du fichier de suivi des achats.
 - Assurer un archivage adéquat électronique et en version dure des transactions d'achat conformément à la politique de CRS.
 - Acheter des articles suivant les documents d'achats (bon de commande), les instructions et les normes de CRS.
- Études, expérience requises et compétences requises :
- Baccalauréat exigé. La licence est un plus.
 - Minimum 1 an d'expérience professionnelle dans l'appui aux processus et activités d'achats, de logistique et/ou d'administration.
 - Bonnes compétences en rédaction.
 - Connaissances des conditions des marchés locaux.
 - Connaissance de MS Office (Excel et Word).

Le Dossier de candidature devra comporter :

- Un Curriculum vitae (CV) avec trois références professionnelles (Email, coordonnées téléphoniques)
- Une lettre de motivation adressée au représentant Résident, en mentionnant le poste concerné.
- Les copies certifiées des diplômes
- Certificat de travail / attestation d'employeur
- Une pièce d'identité (Passeport, CNI) en cours de validité

La description complète du poste est disponible sur le site www.emploi.cg
Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le 14 juin 2024 à l'adresse email CG_HR@crs.org avec comme objet du message : « Assistant(e) aux Achats » ou encore par le biais de l'ACPE.

Il convient de signaler que CRS se réserve le droit de ne pas donner une suite à candidature car seuls les candidats présélectionnés seront contactés

Les candidatures féminines sont vivement encouragées. CRS veille à un espace de travail sans harcèlement, ni maltraitance, ni exploitation et ni trafic d'êtres humains et tolérance zéro à la fraude et à la corruption.

Représentant Résident

La foi ne connaît pas de limites

**AVIS DE RECRUTEMENT**

Le Catholic Relief Services, USCCB, « CRS » République du Congo recrute un(e) Chargé(e) Supérieur(e) de la Prise en Charge du Paludisme au sein de son bureau à Brazzaville. Le titulaire du poste aura pour rôle de :

- Fournir le leadership technique approprié qui facilite l'accès efficace aux intrants pour le traitement du paludisme dans les centres de santé et au niveau communautaire, en s'assurant qu'aucune rupture de stock n'interviendra dans la chaîne de distribution et que le processus de collecte de données est conforme aux normes nationales
- Coordonner les processus de planification et s'assurer que toutes les activités s'exécutent selon les plans de travail, les échéanciers convenus, dans les limites budgétaires
- Collaborer avec le PNLN pour apporter un appui technique dans le développement des différents documents normatifs, de directives, de manuels, des outils, des modules de formations, et tout autre document technique essentiel dans la mise en œuvre

Formation, expérience et capacités requises

- Avoir un doctorat en Médecine générale
- Avoir un Master en Santé Publique serait un atout.
- Avoir au moins 7 ans d'expériences en gestion des projets.
- Avoir au moins 5 ans d'expériences dans un programme de paludisme.

Dossier de candidature devra comporter :

- Un Curriculum vitae (CV) avec trois références professionnelles (Email, coordonnées téléphoniques)
- Une lettre de motivation adressée au représentant Résident, en mentionnant le poste concerné.
- Les copies certifiées des diplômes
- Certificat de travail / attestation d'employeur
- Une pièce d'identité (Passeport, CNI) en cours de validité

La description complète du poste est disponible sur le site www.emploi.cg
Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le 14 juin 2024 à l'adresse email CG_HR@crs.org avec comme objet du message : « Charge Supérieur de la Prise en Charge du Paludisme » ou encore par le biais de l'ACPE.

Il convient de signaler que CRS se réserve le droit de ne pas donner une suite à candidature car seuls les candidats présélectionnés seront contactés

Les candidatures féminines sont vivement encouragées. CRS veille à un espace de travail sans harcèlement, ni maltraitance, ni exploitation et ni trafic d'êtres humains et tolérance zéro à la fraude et à la corruption.

Représentant Résident

La foi ne connaît pas de limites

**AVIS DE RECRUTEMENT**

Le Catholic Relief Services, USCCB « CRS » République du Congo recrute un Risk & Compliance Officer au sein du bureau de Brazzaville.

Le titulaire du poste aura pour rôle de :

- Collaborer avec le gestionnaire de la conformité et la direction du CP au renforcement des systèmes et processus de contrôle interne.
- Aider à identifier les risques et les difficultés et les solutions pour y répondre.
- Aider à mettre en œuvre la politique de gestion financière des sous-récepteurs (SRFMP) et donner des conseils à ce sujet.
- Appuyer la planification et la réalisation d'audits internes, de revues de contrôle et d'évaluations de la conformité, mener des activités d'audit selon les besoins. Aider à analyser les résultats et à faire des recommandations.
- Appuyer la conception et l'animation de formations sur les risques et de plans de renforcement des capacités institutionnelles pour CRS et ses partenaires.
- Appuyer les audits externes et la coordination de plans d'action pour clôturer les constatations d'audit.

Formation, expérience et capacités requises

- Baccalauréat exigé. Licence en comptabilité, administration des entreprises ou une autre licence pertinente souhaitée. Une certification en comptabilité ou d'autres certifications pertinentes sont un plus.
- Minimum de 3 ans d'expérience professionnelle, dans l'idéal dans une organisation internationale, avec de plus en plus de responsabilités dans les opérations et/ou les programmes. Au moins 2 de ces années comprendront une expérience en audit, conformité ou gestion des risques.
- Connaissance des normes d'audit et des réglementations touchant à la conformité et connaissance de normes internationales de contrôle interne et de gestion des risques et de la conformité (par ex. COSO, ISO, COBIT)
- Connaissance des systèmes comptables.
- Maîtrise de MS Office (Excel, Word, PowerPoint, Visio) et des systèmes de gestion de l'information.
- Langues exigées : - Français et Anglais
- Voyage - Être disposé et capable de voyager jusqu'à 50 %.

Dossier de candidature devra comporter :

- Un Curriculum vitae (CV) avec trois références professionnelles (Email, coordonnées téléphoniques)
- Une lettre de motivation adressée au représentant Résident, en mentionnant le poste concerné.
- Les copies certifiées des diplômes
- Certificat de travail / attestation d'employeur
- Une pièce d'identité (Passeport, CNI) en cours de validité

La description complète du poste est disponible sur le site www.emploi.cg
Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le 14 juin 2024 à l'adresse email CG_HR@crs.org avec comme objet du message : « Risk & Compliance Officer »

Il convient de signaler que CRS se réserve le droit de ne pas donner une suite à candidature car seuls les candidats présélectionnés seront contactés

Les candidatures féminines sont vivement encouragées. CRS veille à un espace de travail sans harcèlement, ni maltraitance, ni exploitation et ni trafic d'êtres humains et tolérance zéro à la fraude et à la corruption.

Représentant Résident**AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE**

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER**L'information du congo et de sa région en un clic !****Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité**

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

◀Gendarmerie nationale : des sous-officiers radiés

Un arrêté du ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, du 23 mai, fait état de la radiation de la gendarmerie nationale de neuf sous-officiers (maréchaux des logis-chefs). Motif : « Absences injustifiées de plus de six jours », précise le document. Les maréchaux des logis-chefs radiés bénéficieront du maintien des droits à la pension. Ceux n'ayant pas accompli un temps de service effectif suffisant pour prétendre à la pension auront droit au remboursement des retenues réglementaires opérées sur leurs soldes au titre de la retraite, précise l'arrêté.

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Bakoua Grâce-Michelle. Je désire désormais être appelée Bacquois Grâce-Michelle.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

REMERCIEMENTS

Les familles Boyanghas et Ike
Par la sympathie dont vous avez fait preuve suite au décès de notre fils, neveu et frère Divin Georges Boyanghas qui vient de nous affecter.

Nous avons été très touchés par le soutien que vous nous avez apporté dans cette douloureuse épreuve. Nous vous en remercions de tout coeur.

Une messe sera dite pour les 40 jours de son rappel à Dieu ce dimanche 9 juin 2024 à 10 h00 en la paroisse Saint-Grégoire de Massengo, suivie d'une collation au domicile familial à Nkombo sis au n° 16, rue Alphonse Mayama.

RÉSERVES FONCIÈRES

Le chef du gouvernement inspecte les terres rurales de l'Etat

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a entamé le 4 juin la visite d'inspection des terres rurales appartenant à l'Etat, dans les départements du Pool et de la Bouenza.

Accompagné des ministres Pierre Mabiala, chargé des Affaires foncières et du Domaine public, et Thierry Lezin Mounghalla, de la Communica-

tion et des Médias, le chef du gouvernement s'est rendu à la Zone agricole protégée (ZAP) de Luila, dans le département du Pool, à Mboma (Aubeville), Loudima et Missangui (Yamba), dans le département de la Bouenza.

Après des échanges avec les habitants de ces localités sur l'accord de coopération agricole avec le Rwanda, il s'est

avéré que le gouvernement n'a ni cédé, ni vendu des terres au Rwanda. Actuellement, aucune entreprise rwandaise n'est sur le terrain comme le prétendaient certaines voix. Même le site de Missangui, objet d'une autorisation expresse, est en ce moment exploité par une coopérative animée par des Congolais.

Parfait Wilfried Douniama

CHU

Les syndicalistes invités à suspendre la grève

A l'issue de la séance de travail le 3 juin à Brazzaville entre le gouvernement et l'intersyndicale du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B), présidée par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, l'exécutif a demandé à ses interlocuteurs de convoquer une assemblée générale en vue de la suspension de la grève.

La décision gouvernementale de suspendre la grève est motivée par l'engagement de l'exécutif d'assurer le paiement d'un mois d'arriérés de salaires sur les trois (novembre, décembre

2019 et décembre 2020) ainsi que le respect de la concomitance du paiement des salaires du CHU avec celui des fonctionnaires. Ainsi, le gouvernement a également annoncé le début

de la réflexion avec l'ensemble des formations sanitaires en vue d'un traitement global de la situation des arriérés à partir de la date de signature du présent relevé de conclusions. Par ailleurs, le présent relevé de conclusions traduit la volonté constante du gouvernement d'œuvrer pour la résolution des problèmes des formations sanitaires et d'entretenir un dialogue permanent avec l'intersyndicale.

Les Dépêches de Brazzaville

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**
Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE**
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.












Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)





ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

↑
SAISISSEZ LE LIEN
OU



SCANNEZ
LE QR CODE

ACTION HUMANITAIRE

Les leçons tirées des inondations

Les humanitaires ayant fait le terrain dans le cadre de l'assistance aux victimes des inondations à travers le pays ont fait état de ce qu'ils ont vécu ainsi que les leçons tirées de cette expérience lors d'un échange avec la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, en présence du ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou.

Des avis variés, selon les domaines, ont été émis par les humanitaires lors de cet échange. Si les marins du convoi fluvial pensent que les opérations d'assistance humanitaire ont renforcé le lien armée-nation ; les médecins quant à eux ont découvert les pathologies que certains centres de santé dans les localités inondées ne pouvaient pas prendre en charge.

Quelques propositions, qui ne sont pas ici exhaustives, appellent à développer un système d'alerte précoce. Saluant la pertinence de la proposition, la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire a reconnu : « Cette année, nous avons réagi en ayant déjà les pieds dans l'eau. Il y a intérêt à mieux se préparer pour les prochaines saisons de



es humanitaires lors de l'échange sur les leçons à tirer des inondations/Adiac

pluies », a-t-elle déclaré. Au système d'alerte précoce s'ajoute, entre autres, la nécessité de renforcer les capacités d'adaptation des populations vivant dans les localités exposées aux inondations le long du fleuve Congo et de ses af-

fluents. Certains d'entre eux s'opposent à l'idée de délocalisation pour plusieurs raisons. Les humanitaires estiment qu'il est important de leur donner des outils leur permettant de s'adapter facilement aux intempéries.

Pour sa part, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation a évoqué l'importance de l'anticipation. « Nous ne pouvons pas souhaiter que ces situations se reproduisent mais il faut

anticiper, tirer les leçons de ce que nous avons déjà vécu pour que, ensemble, nous puissions mieux les affronter », a-t-il fait savoir. Il convient de souligner que les écoles ont également été touchées par les inondations et d'autres intempéries dans plusieurs localités du pays.

En rappel, les inondations ont affecté plus d'un million de personnes à travers le pays avec plus de cinq cent mille personnes dans le besoin. Le bilan s'était alourdi avec les intempéries qui ont causé d'énormes dégâts sur leur passage. Le gouvernement, les partenaires et humanitaires s'engagent donc à définir des mesures pour améliorer la gestion de ce genre de crise tirant les leçons de l'expérience qui vient d'être vécue.

Rominique Makaya

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

Des actions concertées contre la désertification

Le Congo fait face, tout comme les autres pays de la planète, aux inondations, érosions, vagues de chaleur liées au dérèglement climatique. Dans un message relatif à la Journée mondiale de l'environnement, célébrée chaque année le 5 juin, la ministre de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, a évoqué les initiatives au niveau national insistant sur la mobilisation de la communauté internationale.

Plus d'un demi-siècle après l'instauration de la Journée mondiale de l'environnement par les Nations unies en 1972, la menace de la désertification et de la dégradation des terres reste persistante. La sécheresse a progressé de près de 30% depuis l'an 2000 et 40% des terres de la planète sont dégradées, selon les données des Nations unies. Si rien n'est fait d'ici les dix prochaines années, prévient l'ONU, 50 millions de personnes pourraient être déplacées en raison de la dégradation des terres arables.

Le premier rempart contre la dégradation des terres et l'érosion des sols, selon la ministre de l'Environnement, du Développement et du Bassin du Congo, demeure la préservation des forêts et de la végéta-

tion servant de fertilisants pour les sols. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification et la dégradation des terres, a-t-elle poursuivi, des mesures décisives ont été prises par le gouvernement du Congo pour protéger, restaurer et gérer durablement les terres. « Les efforts du gouvernement ont conduit à l'aménagement durable de vingt et une concessions forestières, représentant 8 millions d'hectares ; la mise sous aménagement de trente-six concessions ; la certification de sept concessions forestières ; la création de 19 aires protégées et la mise en œuvre depuis 2011 du Programme national d'afforestation et de reboisement », a énuméré



La ministre Arlette Soudan-Nonault/DR

Arlette Soudan-Nonault, ajoutant que ces mesures ont permis au pays de maintenir son taux de déforestation à 0,05%.

Rappelons que, malgré les nombreuses initiatives, seulement 115 pays de la planète se sont engagés à restaurer à l'horizon

2030 entre 765 millions et un milliard d'hectares de terres, soit une superficie aussi grande que la Chine.

Fiacre Kombo

DROITS DE L'HOMME

Nouhoum Sangaré salue les initiatives prises par le Congo

Le représentant régional du Haut-Commissariat des Nations unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale, Nouhoum Sangaré, qui a échangé le 3 juin à Brazzaville avec le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a rappelé que les initiatives « inédites » prises par le Congo ces derniers temps sont à encourager.

Accompagné du coordinateur résident du système des Nations unies au Congo, Chris Mburu, Nouhoum Sangaré a rappelé à la presse que le Haut-Commissariat des Nations unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale travaille au Congo avec la Cour des comptes et de discipline budgétaire, le Parlement et d'autres institutions. Le but étant de mesurer la place des droits de l'homme dans le contrôle et l'évaluation de la performance des politiques et des programmes publics. « Cela à priori, dans d'autres pays, aurait pu faire peur, mais on n'oublie que tout ce que l'Etat entreprend à travers les différentes institutions, surtout à travers la Cour des comptes, le Parlement, est au cœur des droits de l'homme. Ce sont des questions de participation à la vie publique, de liberté, de représentation, d'inclusion des différentes couches de la société. Ce sont aussi les questions de gestion, des ressources publiques qui sont utilisées pour donner accès aux services et pour permettre que tous ceux



: Isidore Mvouba s'entretenant avec Nouhoum SangaréDR

qui vivent au Congo au-delà des nationaux puissent avoir accès au bien-être. On ne voit pas forcément le lien entre le travail parlementaire et les droits de l'homme », a-t-il expliqué à sa sortie d'audience. Selon lui, lorsqu'on scrute de

près les missions et les attributions de ces institutions publiques, on se rend compte qu'elles sont au cœur de tout ce qui est lié à la santé, à l'éducation, aux logements, au travail décent, à l'environnement. Des questions qui sont égale-

ment au cœur de la problématique des droits de l'homme. « Le président de l'Assemblée nationale vient de réitérer son intérêt sur ces questions, l'année dernière nous avons déjà commencé avec des discussions pour faire un trait entre

le travail parlementaire et les droits de l'homme. Cela s'est poursuivi lors de la première journée parlementaire qui s'est tenue le mois dernier. Les parlementaires demandent qu'il y ait une deuxième journée. Nous sommes disposés à apporter notre concours à toutes les institutions du pays, dont le Parlement et la Cour des comptes et de discipline budgétaire », a rassuré le Haut-Commissariat des Nations unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale.

Dans la perspective de l'adoption sous peu du rapport au titre de l'examen périodique universel du Congo à Genève devant le Conseil des droits de l'homme, il a souligné la nécessité de mettre en œuvre les recommandations qui seront acceptées par le Congo. « Toutes ces institutions publiques dont le gouvernement et la commission nationale des droits de l'homme auront un rôle à jouer pour s'assurer que ces recommandations pourront être traduites dans les faits et mises en œuvre », a conclu Nouhoum Sangaré.

Parfait Wilfried Douniama


www.adiac.tv

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO






AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

BA, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°02

Appel d'offres régional ouvert no66/BEAC/SG-DPMG/AORO/Bien/2024 pour la mise à niveau de l'éclairage de l'immeuble abritant les Services Centraux de la BEAC à Yaoundé

Dans le cadre de la modernisation de son système d'éclairage pour s'armer aux technologies respectueuses de l'environnement, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, de remplacer les luminaires équipant l'immeuble abritant son Siège à Yaoundé. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement et retiré, moyennant le règlement des frais de soumission, à l'adresse ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14ème étage, porte 1412
736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
60 40 23 222 (+237) ; 30 40 23 222 (+237) : postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403
29 33 23 222 (+237) :
@ : cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

Une visite obligatoire du site aura lieu le mardi 18 juin 2024 à 11 heures précises.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 11 juillet 2024 à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15ème étage, porte 15.01
736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en deux phases aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister aux séances d'ouverture. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le jeudi 11 juillet 2024 à 13 heures et les plis financiers, pour les offres techniques jugées conformes, le mercredi 24 juillet 2024./-

Yaoundé, le

Pour le Président de la Commission,

Emmanuelle OBOUH-FEGUE



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°02

Appel d'offres international ouvert no64/BEAC/CELLCOM/AOIO/Bien/2024 du 27 mai 2024 pour la conception, la fabrication et la livraison des agendas 2025

Dans le cadre de sa politique de communication, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, la conception, la fabrication et la livraison de ses agendas 2025. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14ème étage, porte 1412
736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
60 40 23 222 (+237) ; 30 40 23 222 (+237) : postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403
29 33 23 222 (+237) :
@ : cgam.scx@beac.int
www.beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou

en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le mercredi 26 juin 2024 à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15ème étage, porte 15.01
736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun.

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en une phase, le mercredi 26 juin 2024 à 13 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé,

Le Président de la Commission,

Emmanuelle OBOUH-FEGUE

FINANCES PUBLIQUES:

L'Inspection générale des finances encouragée à continuer son action

L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) se dit préoccupée par la décision de l'Inspection générale des finances (IGF) de mettre fin aux missions d'encadrement qu'elle avait envoyées auprès des entreprises et établissements publics. Dans un communiqué du 3 juin, elle demande, dans un communiqué du 3 juin, elle demande la poursuite de cette action pour empêcher les mauvais actes de gestion de la part des mandataires véreux.

«Au vu des résultats obtenus grâce à la patrouille financière, notamment l'amélioration de la trésorerie dans beaucoup d'établissements publics, cette mesure a été saluée par les organisations de la société civile et les partenaires bilatéraux et multilatéraux de la République démocratique du Congo (RDC)», a indiqué l'Asadho qui salue la patrouille financière très combattue par les prédateurs des fonds publics. Ces derniers, a-t-elle ajouté, ont même inventé toutes les stratégies possibles pour qu'on mette fin à cette «arme redoutable qui protégeait les fonds publics».

L'association relève que la levée de la patrouille financière remet le pays dans le contrôle a posteriori qui avait déjà montré ses limites, en laissant les biens et les fonds publics à la merci des mandataires véreux et prédateurs. «Il y a lieu de dénoncer le contrôle a posteriori, dans le



contexte de la RDC, dans la mesure où les rapports sur les mauvais actes de gestion qui en découlaient aboutissaient rarement à des sanctions administratives ou à des poursuites judiciaires», a estimé l'Asadho, regret-

tant, par ailleurs, que les obligations des mandataires qui ont été rappelées dans la lettre de l'IGF ont toujours existé, mais sans jamais été respectées. «C'est en fait leur faible mise en œuvre qui avait justifié la mise en

place de la patrouille financière», a appuyé cette organisation. Selon elle, la décision de mettre fin à la patrouille financière expose gravement les biens et les fonds publics à la prédation certaine.

L'Asadho espère que le chef

de l'Etat, qui milite pour la bonne gouvernance des finances publiques, va s'opposer à cette décision et instruire l'IGF à poursuivre la patrouille financière. Elle recommande d'instruire ce service de la présidence de la République à remettre en place cette patrouille auprès des entreprises et établissements publics; et de prendre des mesures urgentes pour que tous les individus qui s'y opposent fassent l'objet des poursuites judiciaires.

Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale sont exhortés à exiger des autorités congolaises la remise en place de la patrouille financière auprès des entreprises et établissements publics pour une meilleure protection des fonds publics. Les organisations de la société civile sont ainsi appelées à se mobiliser pour que la hiérarchie du pays et l'IGF remettent en place la patrouille financière.

Lucien Dianzenza

DISPARITION

Le révérend pasteur Baruti décédé au Canada

L'église Baruti Tabernacle est en deuil. Elle vient de perdre son fondateur et chef spirituel en la personne du révérend pasteur Baruti Kasongo, qui a quitté la terre des hommes le 1er juin à Montréal, au Canada, à l'âge de 77 ans, des suites d'un malaise cardiaque.



Les fidèles branhamistes de tous les horizons sont dans une profonde affliction depuis l'annonce de la triste nouvelle. Figure emblématique du message prophétique de William Branham, le pasteur Baruti représentait tout pour ses nombreux fidèles. Ces derniers, en larmes, ont investi le temple en faisant carrément le siège sur le site. Né le 24 janvier 1947 à Kinshasa, le pasteur Baruti a consacré sa vie à la prédication de l'enseignement spirituel de William Branham à travers le monde. Il a contribué à la propagation de la spiritualité pour le salut des âmes. Il ne sera que justice que sa mémoire soit honorée à la hauteur de son engagement spirituel.

Sylvain Andema

SANTÉ

Plus de 7.000 cas suspects de variole du singe signalés depuis le début de 2024

Un total de 7.396 cas suspects de variole du singe, dont 371 mortels, ont été signalés en République démocratique du Congo (RDC) depuis le début de 2024, a annoncé lundi le ministère congolais de la Santé dans un rapport.

Selon le rapport, 22 des 26 provinces du pays ont rapporté au moins un cas suspect en 2024. La province de l'Equateur (ouest) est la plus touchée avec 4.003 cas suspects signalés depuis le début de cette année.

En décembre 2022, le ministre congolais de la Santé a averti qu'une épidémie de variole simienne avait été découverte à l'échelle nationale. En 2023, un cumul de 14.626 cas suspects a été notifié, dont 654 décès, soit une létalité de 4,5%.

En début mai, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est alarmée du fait que la situation actuelle était «gravement préoccupante», en raison de l'augmentation soutenue des cas suspects par rapport aux années précédentes, avec une charge importante parmi les populations plus jeunes, en particulier les enfants de moins de 15 ans, qui constituent la majorité des cas suspects et des décès.

En avril dernier, une réunion régionale d'urgence de haut niveau sur la variole du singe



Des flacons contenant des doses uniques du vaccin Jynneos contre la variole du singe dans une glacière sur un site de vaccination, le 29 août 2022/africanews/Jeenah Moon/The AP. All rights reserved

en Afrique avait été convoquée à Kinshasa, capitale de la RDC, rassemblant douze ministres de la Santé de la région africaine, dans le but d'élaborer des stratégies communes pour prévenir cette maladie et intervenir efficacement contre elle en Afrique.

«Nous devons empêcher la RDC de devenir la source de transmission transfrontalière, et notre partenariat doit donner la priorité à la santé des

personnes touchées», a estimé le directeur général des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique), Jean Kaseya, lors de la réunion.

La variole du singe, détectée pour la première fois chez des singes de laboratoire en 1958, se transmet d'animaux sauvages tels que les rongeurs aux humains, ou d'un homme à un autre.

Xinhua



AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET : 03/2024

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN COMMUNICATION DU PROJET KOBIKISA

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) groupe de la Banque mondiale un crédit d'un montant équivalent à 50 millions de dollars (28 milliards de FCFA), afin de mettre en œuvre le projet de renforcement du système de santé, le projet « Kobikisa ». L'objectif de développement du projet est d'augmenter l'utilisation et la qualité des services reproductifs, maternels et infantiles dans les zones ciblées, en particulier parmi les ménages les plus pauvres. Le projet KOBIKISA est structuré en trois composantes à savoir : la Composante 1 : portant sur le cofinancement du financement basé sur la performance (FBP), la composante 2 : soutenir la gouvernance des finances publiques, la gestion des finances publiques sectorielles et le renforcement du système de santé, et la composante 3 : Gestion et suivi du projet : assurera une gestion et une mise en œuvre technique et fiduciaire efficace et efficiente du projet. Conformément à l'accord de financement, le Ministère de la Santé à travers l'unité de coordination du projet compte utiliser une partie des fonds à lui octroyés pour effectuer les paiements autorisés au titre du contrat à conclure avec un contractuel en qualité de spécialiste en Communication.

2. DESCRIPTION DE LA MISSION DU SPECIALISTE EN COMMUNICATION

En tant que membre de l'Unité de Coordination du Projet (UGP), le spécialiste en communication (SC) est placé sous la supervision directe du Coordonnateur du Projet KOBIKISA à qui il rend compte de ses activités. Il est responsable de toutes les activités relatives à la gestion de l'information et à la sensibilisation, dans le cadre de l'exécution des Projets coordonnés par l'UGP KOBIKISA. A ce titre, il travaille en étroite collaboration avec les autres membres de l'UGP KOBIKISA ainsi que les services extérieurs et autres structures impliquées dans la mise en œuvre du Projet, pour documenter sa communication.

2.1. OBJECTIFS DE LA MISSION

a. Objectif global

L'objectif global de la mission du SC est de soutenir la mise en œuvre du Projet KOBIKISA dans sa globalité, en promouvant une forte adhésion de l'ensemble des parties prenantes et des bénéficiaires, et en assurant la visibilité des progrès réalisés en lien avec les objectifs fixés et une image de marque du Projet

b. Objectifs spécifiques

- Élaborer les plans d'action pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie de communication.
- Assister l'UGP KOBIKISA dans l'exécution des différents plans d'actions.
- Contribuer à la communication interne au niveau du projet.
- Assurer la visibilité du projet
- Contribuer à la bonne qualité des relations entre le projet et les parties prenantes.

3. ROLES DU RESPONSABLE DE COMMUNICATION

Le/la spécialiste en communication travaillera sous la supervision du coordonnateur de l'UGP KOBIKISA et travaillera avec les parties prenantes. Sa mission s'articulera autour des axes :

- Communication Interne : mettre les acteurs de la mise en œuvre du Projet au même niveau d'information et susciter leur forte implication ;
- Communication en appui aux composantes du Projet : Cibler principalement les bénéficiaires et les parties prenantes (bénéficiaires directs et indirects) pour promouvoir leur participation et appropriation du Projet, gérer les attentes, gérer les crises, etc. ;
- Communication externe : Assurer la visibilité du Projet, faire comprendre ses objectifs, les résultats attendus et les actions prévues pour les atteindre, communiquer régulièrement les résultats auprès des partenaires (institutions parties prenantes) et des bénéficiaires, et gérer les crises éventuelles.
- Plaidoyer auprès des politiques, des représentants du Peuple et plus généralement des institutions de l'État char-

gées de la prise de décisions et d'actions spécifiques pour faciliter l'exécution du Projet et l'adoption des mesures systémiques prévues par le Projet.

Le/ la spécialiste en communication sera appelée à :

- Développer un Plan de communication pour appuyer la mise en œuvre de la Stratégie de communication. Ce plan devra détailler (entre autres) les activités spécifiques à exécuter, leurs coûts, le calendrier de leur mise en œuvre, et les principaux acteurs qui seront impliqués. Le plan devra être mis à jour sur une base semestrielle.
- Concevoir des outils et produits de communication appropriés (plateformes collaboratives, réseaux sociaux, dépliants, prospectus, annonces, rédaction de discours, les fiches techniques, les posters, cartes de visites, etc.) pour accompagner les activités de communication retenues.
- Organiser et coordonner les activités de communication, telles que les conférences de presse, les ateliers, les rencontres thématiques, etc., élaborer le compte-rendu de ces activités pour l'information.
- Établir et maintenir une bonne relation avec la presse, la société civile, et d'autres groupes d'acteurs pour assurer une image positive et objective du Projet auprès du grand public. Suivre les productions média (articles de presse, etc.) pour informer l'UGP KOBIKISA sur la perception des actions du Projet par le public, l'aviser de toute action à entreprendre pour anticiper tout risque de mauvaise perception et/ou corriger celles-ci.
- Fournir une expertise et des conseils techniques en communication à l'équipe de gestion dans le cadre de la mise en œuvre du projet Kobikisa.
- Produire les revues périodiques (semestrielles, annuelles).

4. LES LIVRABLES

- Au terme de chaque trimestre, le spécialiste préparera et soumettra un rapport sur le développement des activités de communication du Projet pour mesurer les résultats atteints par rapport à ce qui a été planifié ;
- Il est tenu de fournir en sus du rapport trimestriel, les livrables suivants : (ii) un plan d'actions mensuelles de mise en œuvre de la Stratégie de communication préconisée, et proposition de mesures correctives si nécessaire ;
- Le spécialiste en communication aura comme principales tâches de :
 - Proposer un périodique de diffusion des informations du Projet et assurer sa production régulière ;
 - Mettre en place un site web du Projet, l'animer et le mettre à jour. Ainsi que les autres plateformes de communication (Facebook, Instagram et Twitter) au besoin du Projet ;
 - Animer et assurer la mise à jour du site web et d'autres plateformes numériques du Projet ;
 - Mettre en place, animer et assurer la gestion du site Web et tous autres canaux de communication en ligne du Projet ;
 - S'assurer le suivi de la participation des parties prenantes du Projet (administrations centrales, des municipalités et des arrondissements, des comités locaux de développement, des organisations non gouvernementales (ONG) et du secteur privé) y compris à travers les le site Web et les réseaux sociaux ;
 - Assurer la modération des activités médiatisées du Projet ;
 - Organiser et animer des discussions communautaires en vue de l'entretien des investissements réalisés par le Projet ;
 - Assurer la vulgarisation des résultats du Projet ainsi que des informations concernant la pérennisation des investissements (santé, voirie, eau, assainissement et éducation) ;
 - Participer aux échanges avec les collègues communicateurs d'autres Projets santé ou pas et les PTF aux besoins ;
 - Et contribuer à la refonte du site du Ministère de la Santé et de la Population ;
- Documenter toutes les réalisations du projet avec image, à chaque occasion.

5. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES DU RESPONSABLE DE COMMUNICATION

Le/la Spécialiste en communication doit avoir les qua-

lifications et expériences suivantes :

- Avoir un diplôme supérieur (au moins BAC + 4) en communication, journalisme, ou dans une discipline relative à la communication ou tout autre diplôme équivalent dans un domaine en lien avec la communication ;
- Avoir une expérience pertinente comme spécialiste en communication ;
- Une expérience des Projets financés par la coopération multilatérale et en particulier une expérience des Projets financés par la Banque mondiale est un atout ;
- Avoir une expérience de relation de travail avec des partenaires au plus haut niveau ;
- Avoir une bonne connaissance pratique avérée en informatique ; notamment dans les logiciels de présentation de données tel que POWER POINT.
- Avoir une connaissance du système de santé congolais et de l'approche du financement basé sur la performance serait un atout ;
- Avoir des aptitudes en communication orale et présentations en public ;
- Avoir une connaissance pertinente de la gestion des relations avec le ministère en charge de la santé ;
- Avoir une expérience dans le développement des produits de communication, et savoir utiliser certains équipements (appareil photo ; caméra vidéo ; etc.) ;
- Être capable de travailler en équipe multidisciplinaire et sous pression ;
- Avoir de très bonnes relations inter et intra professionnelles ;
- La connaissance de l'anglais et des langues nationales sera un atout.
- Et être disposé(e) à effectuer des déplacements dans les structures partenaires au Projet (même à l'intérieur du pays) et éventuellement d'autres organismes.
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Être disponible immédiatement.

6. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION

Le lieu permanent de travail du contractuel est au siège de l'UGP. Le spécialiste en communication sera appelé à participer à des réunions et missions sur le terrain organisé par l'UGP.

La mission se déroulera sur une période initiale de trois (03) mois renouvelable pendant la durée du Projet, sous-réserve de performance satisfaisante.

7. MODE DE RECRUTEMENT

La sélection se fera par analyse comparative des CV.

8. COMPOSITION ET DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature adressé au Coordonnateur doit contenir :

- Une lettre de motivation ;
 - Un Curriculum Vitae détaillé ;
 - Des copies de Diplômes, Certificats ; attestations ou tout autre document justifiant les formations et les expériences requises ;
 - Des attestations de travail aux postes antérieurs.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège de l'Unité de Gestion Kobikisa, sis 03 rue du tourisme Camp Clairon. Centre-ville. Email : eryxdarius40@gmail.com. Tel : +242 06 8241945 / +242 05 5489667.

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en Français et portés la mention « Candidature au poste de Responsable de Suivi-Evaluation de l'UGP-KOBIKISA » et déposés sous pli fermé à l'adresse ci-dessus mentionnée, au plus tard le 18 juin 2024 à 16H00.

Fait à Brazzaville, le 03 juin 2024.

Le Coordonnateur de l'UGP- Kobikisa,

Dr MBOU ESSIE Darius Eryx.

ÇA SE PASSE À KIN

Les femmes à la manœuvre à la 11^e édition

Le Tarmac des auteurs met en exergue le travail de quatre metteuses en scène de Kinshasa et d'ailleurs dans la programmation de son festival international de théâtre, du 5 au 12 juin à Kintambo, entre ses murs en matinée pour les scolaires et en soirée pour le grand public ainsi qu'en début de week-end chez Les Oblats, fidèles partenaires de l'événement.

Carte blanche à Tinah Way Mwimba pour l'ouverture de « Ça se passe à KIN », ce 5 juin à 20h30 au Tarmac des auteurs. La comédienne pétrite de talent assure la mise en scène de Guerre, pièce du dramaturge suédois Lars Noren. Un autre fruit du labour de la bénéficiaire du programme « Émergence théâtrale » sera sous les projecteurs la nuit du 7 juin. Clôture de l'amour de Pascal Rambert est la seconde pièce dont elle est la metteuse en scène à cette onzième édition du Festival international de théâtre kinois. Les 6 et 8 juin, c'est Grâce Kiyombo qui fera ses preuves dans la mise en scène À la guerre comme à la Game Boy du Camerounais Edouard Elvis Bvouma. Les deux représentations sont programmées en matinée, dès 10h au Tarmac des auteurs, essentiellement pour les scolaires.

Coline Fouquet, à la suite de Grâce Kiyombo, présentera, le vendredi 7 juin à 10h30 au Tarmac des Auteurs, Les trois Maria au jeune public sco-



laire invité au théâtre. Odile Sankara, sœur de la célèbre et regrettée légende africaine Thomas Sankara, est aussi

annoncée à « Ça se passe à KIN ». Elle va y faire connaître son savoir-faire avec la pièce Noces, un texte de sa compatriote, la comédienne burkinabè Safourata Kabore dont elle a réalisé la mise en scène. Il est prévu une triple programmation du spectacle, les 8, 10 et 11 juin. La première représentation meublera la soirée du samedi 8 juin chez Les Oblats à partir de 18h. Pour la seconde, Noces est à l'affiche la nuit du lundi 10 juin au Tarmac des auteurs, plus précisément à 20h30. La troisième et dernière à destination des scolaires, elle, se jouera en matinée, le mardi 11 juin à 10h, au Tarmac des auteurs. Comme pour l'ouverture, honneur donc aux dames à la clôture avec Ce que j'appelle oubli de Laurent Mauvignier, pièce mise en scène par Sophie Langevin. Également réalisatrice, comédienne et autrice, la Franco-luxembourgeoise est dans le lot des metteuses en scène que promeut cette édition du Festival international de théâtre de Kinshasa.

À côté des quatre metteuses en scène susmentionnées, « Ça se passe à KIN » accueille aussi des metteurs en scène, notamment le Kinois Aaron Lukamba qui assure la mise en scène de Zone Franche, une autre pièce d'Elvis Bvouma reprise dans la programmation. Mais il y aura aussi Abdou Fortuné Koumbha de Brazzaville qui va présenter la pièce Je suis à prendre ou laisser de Bérékia Yergeau. Rappelant que « Ça se passe à KIN » « se veut éclectique et ouvert sur le monde, de manière à générer surprise et curiosité », Israël Tshipamba souligne que « cette année, le festival réunit 40 artistes ». Parmi eux, vingt figures internationales du théâtre issues de « la Belgique, du Bénin, du Congo-Brazzaville voisin, de la Côte d'Ivoire et du Burkina-Faso ». Le directeur artistique soutient que « la programmation fait la part belle à la création émergente congolaise, notamment aux artistes femmes », tel que nous l'avons relevé.

Nioni Masela

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

À la vie bel hommage

Annyck IBATA-OKOKO

Ombres et lumières

Poésie

Préface de Ulrich BAKOUMISSA NGOUANI

Émile Gankama

La Cité d'attache du vieux port

Roman

Jean Bernard Nkoua-Mbon

Le Covid-19 et moi

Le combat d'un médecin contre le coronavirus à Brazzaville

Préface du Professeur Djanga LEFOUOBA

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

L'art oratoire chez les Ambosí

Préface de Py Théophile OBIENGA

Hérissone Payima Lombobo

Les organisations internationales de l'Afrique centrale

Recueil de textes

Préface du Professeur Aïtoun SALL

LE CADAVRE DU FLEUVE

Marie-Françoise Ibovi

L'improbable destin de Lundala

Esclavage et héroïsme sous la protection de Kimpa Vi

LEANDRE MODILO

Raoul Maixent OMINGA

La transition énergétique en République du Congo : Problèmes et perspectives

Abraham Constant NDINGA-MBO

Pour une histoire du monde teke

Méthodologie et réflexions



AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET : N° 02/2024

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SUIVI ET EVALUATION DU PROJET KOBIKISA

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) groupe de la Banque mondiale un crédit d'un montant équivalent à cinquante millions de dollars (50.000.000USD) afin de mettre en œuvre le projet de renforcement du système de santé « Kobikisa ». L'objectif de développement du projet est d'augmenter l'utilisation et la qualité des services reproductifs, maternels et infantiles dans les zones ciblées, en particulier parmi les ménages les plus pauvres ; en s'appuyant sur l'approche FBP. Le projet KOBIKISSA est structuré en trois composantes à savoir : (i) la Composante 1 portant sur le cofinancement du projet PBF et le soutien à la mise en œuvre de la gratuité des soins de santé pour les femmes enceintes et les enfants et des exemptions de frais pour les ménages les plus pauvres ; (ii) la composante 2 portant sur le soutien de la gestion des finances publiques sectorielles et le renforcement du système de santé ; (iii) et la composante 3 sur la gestion et le suivi du projet. En vue de garantir la gestion efficiente, l'Unité de Coordination doit se doter d'un Spécialiste en suivi et évaluation qui aura entre autres missions de gérer les données de performances et de paiement des subsides des formations sanitaires sur le portail PBF-Congo. Conformément à l'accord de financement, le Ministère de la Santé à travers l'unité de coordination du projet compte utiliser une partie des fonds octroyés pour effectuer les paiements autorisés au titre du contrat à conclure avec le Responsable en suivi évaluation.

2. MISSION ET TÂCHES DU RESPONSABLE DE SUIVI ET EVALUATION (RSE).

- Le responsable du suivi et évaluation sera chargé de concevoir, mettre en œuvre et superviser les systèmes de suivi et d'évaluation du projet. Il/elle travaillera sous la supervision du Coordonnateur, en étroite collaboration avec les équipes de projet pour assurer une collecte de données efficace, une analyse approfondie et une évaluation régulière de l'impact du projet.
- Les tâches du RSE sont les suivantes :
 - Développer, actualiser et diffuser le cadre de résultats du projet, en alignement avec les objectifs de développement du projet.
 - Actualiser et ajuster continuellement le costing du projet.
 - Concevoir et gérer des outils de collecte de données, y compris des questionnaires, des enquêtes et des indicateurs de performance clés.
 - Former le personnel de la Cellule Technique et les directions du Ministère de la Santé sur les procédures de suivi et d'évaluation et fournir un soutien technique continu.
 - Elaborer les tableaux de bords d'activités assortis d'indicateurs de suivi, du chronogramme, et des grilles de collectes des données.
 - Superviser la collecte, l'analyse et la présentation des données, en veillant à leur qualité et à leur pertinence.
 - Effectuer des évaluations périodiques de l'efficacité du projet et formuler des recommandations pour l'amélioration continue.
 - Appuyer l'amélioration du système de rapportage et de diffusion des rapports ;
 - Contribuer aux évaluations périodiques de l'efficacité des unités du projet et formuler des recommandations pour l'amélioration continue.
 - Collaborer avec les équipes de projet pour intégrer les résultats des évaluations dans la planification et la prise de décision.
 - Participer activement à l'élaboration du plan de travail budgétisé annuel (PTBA) ;
 - Préparer et présenter des rapports d'activités et évaluation périodiques aux parties prenantes internes et externes (comité technique, MSP, BM...).
 - Collaborer avec les équipes de projet pour intégrer les résultats des évaluations dans la planification et la prise de décision.
 - Fournir de l'assistance au personnel de l'UGP-CTN-FBP et les bénéficiaires pour les tâches informatiques ;
 - Maîtriser et extraire les données du portail WEB-FBP pour toutes analyses y relatives ;
 - Alerter sur les problèmes de dysfonctionnement de la portail WEB-FBP ;
 - Exécuter toute autre mission confiée par la hiérarchie dans son domaine

d'expertise.

3. PROFIL ET COMPETENCES REQUISES

- Le chargé de suivi évaluation devrait avoir un diplôme universitaire équivalent à BAC+4 au minimum : Ingénieur des travaux statistiques, master en économie / économie de la santé / ingénierie dans le système de gestion des données sanitaires / épidémiologie / santé publique / sciences sociales. Ou tout autre master dans un domaine pertinent tel qu'en mathématique-informatique.
- Avoir une expérience de travail dans le suivi et évaluation des programmes de santé et dans le traitement de données notamment les données sanitaires dans
- Avoir une maîtrise avérée des logiciels d'analyse et de gestion des bases de données qualitatives, quantitatives, analyses multicritères, (Excell, R, SPSS, MySQL, STATA, MS Access, Python, etc.) ;
- Avoir une parfaite maîtrise de Excel et une connaissance du DIHS-II / EAWS
- Avoir une excellente pratique des différents protocoles réseau (TCP/IP, Ethernet, ...) et matériels réseaux (routeurs, switch, firewall, ...) ainsi que des logiciels d'infrastructures (systèmes d'exploitation tels que Linux et Windows, bases de données, serveurs de messagerie, ...);
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse ;
- Avoir des aptitudes à travailler sous pression et dans les équipes pluridisciplinaires et multiculturelles ;
- Avoir une bonne connaissance du français (écrit et parlé) ;
- Avoir une expérience dans la mise en œuvre du PBF est un atout ;
- Avoir une connaissance en anglais serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance du système de santé congolais est un atout ;
- Avoir des connaissances dans l'administration d'un portail électronique est un atout.

4. DUREE DE LA MISSION

Le RSE sera recruté pour une durée de 12 mois renouvelable après une évaluation positive jugée satisfaisante par l'ensemble des parties prenantes.

5. MODE DE SELECTION

La sélection se fera en deux étapes

- Analyse de dossiers à travers un criterium,
- Puis les candidats ayant obtenu les meilleurs scores à l'analyse de dossiers seront convoqués pour l'entretien à travers une grille d'entretien scorée. La note finale du candidat sera la moyenne arithmétique des deux notes.

6. COMPOSITION ET DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature adressé au Coordonnateur doit contenir :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum Vitae détaillé ;
- Des copies de Diplômes, Certificats ; attestations ou tout autre document justifiant les formations et les expériences requises ;
- Des attestations de travail aux postes antérieurs.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège de l'Unité de Gestion Kobikisa, sis 03 rue du tourisme Camp Clairon. Centre-ville. Email: eryxdarius40@gmail.com. Tel: +242 06 8241945 / +242 05 5489667.

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en Français et portés la mention « Candidature au poste de Responsable de Suivi-Evaluation de l'UGP-KOBIKISA » et déposés sous pli fermé à l'adresse ci-dessus mentionnée, au plus tard le 18 juin 2024 à 16H00.

Fait à Brazzaville, le 03 juin 2024.

Le Coordonnateur de l'UGP- Kobikisa,

Dr MBOU ESSIE Darius Eryx.

ELIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE

Le Congo déclare forfait au match contre le Niger

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Hugues Nguélonlé, a fait une communication hier après-midi dans laquelle il a officiellement annoncé le forfait des Diables rouges pour le match comptant pour la 3^e journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026. Les autorités nigériennes ayant fait un rétropédalage.

Le Congo devrait recevoir le 6 juin à Kinshasa. Les matches de l'équipe nationale étant provisoirement délocalisés au stade de Martyrs parce que la vieille pelouse synthétique du stade Alphonse-Massamba-Débat ne répondant plus aux normes. Les autorités congolaises ont refait la pelouse en un temps record. Le certificat qui a été délivré au stade Massamba-Débat lui donne le droit d'abriter les rencontres internationales. Mais le rétropédalage du Niger dont l'équipe se trouve présentement à Kinshasa a réduit à néant les efforts du gouvernement congolais, lequel tenait à tout prix que le match se joue sur la nouvelle pelouse du stade Alphonse-Massamba-Débat. « Nous avons bien

voulu négocier avec la fédération du Niger pour délocaliser le match de Kinshasa à Brazzaville. Elle nous a dit que cette décision devrait être prise par la haute hiérarchie. Le président de la République m'a mis en mission au Niger. J'ai été reçu le 3 juin par le Premier ministre de ce pays et le président de la République du Niger », a expliqué le ministre des Sports

« Le président de la République a donné son accord, rassurant son homologue congolais que les instructions seront données pour que le match se joue finalement à Brazzaville. Malheureusement, ce matin par Whatsapp, j'ai reçu un message du ministre des Affaires étrangères du Niger qui me dit que,



Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Hugues Nguélonlé

contrairement à ce que le président a annoncé hier, l'équipe du Niger ne viendra pas jouer à Brazzaville. Il maintenait

l'équipe à Kinshasa. J'en ai rendu compte au président de la République et la décision qui s'ensuit est que l'équipe nationale

du Congo n'ira pas non plus jouer à Kinshasa. Nous acceptons le forfait », a déclaré Hugues Nguélonlé.

James Golden Eloué

TENNIS

Brazzaville accueille des athlètes internationaux

L'Académie tennis de Brazzaville, en collaboration avec la Fédération congolaise de tennis, organise, depuis le 3 juin, des tournois internationaux de la discipline. Des jeunes talents issus de divers pays s'affrontent actuellement au pôle tennis afin de gravir les points au niveau international et chercher à bien se positionner au classement général.

Lors de la première journée du tournoi des jeunes dénommé «Brazzaville junior tour», des Congolais se sont affrontés avec leurs collègues du Maroc, de la République démocratique du Congo et de la France.

Au terme de ces rencontres, Fahd Myel du Maroc a pris le dessus sur le Congolais Isabe Loemba, 6-1, 6-2. Son compatriote Chadrack Kin-kolossa a également perdu face au Français Hugo Ortega (6-0, 6-1).

L'espoir du public a été resuscité suite aux exploits et la victoire d'Exaucé Ngouvou-lou Makosso sur son compatriote Grâce Roger Ngoma (6-0, 6-0). « Je suis très content d'avoir remporté ce match. Ce n'était pas facile mais avec plus de détermination nous ferons mieux car les organisateurs ont mis les bouchées doubles afin de nous offrir de bonnes conditions. Je souhaite aller plus loin au nom du Congo », a indiqué Exaucé Makosso.

ITW World Tennis est, en effet, une rencontre internationale des jeunes talents et des champions seniors.



Une séquence du match opposant un Congolais à un Marocain/Adiac

« Je suis très content d'avoir remporté ce match. Ce n'était pas facile mais avec plus de détermination nous ferons mieux car les organisateurs ont mis les bouchées doubles afin de nous offrir de bonnes conditions. Je souhaite aller plus loin au nom du Congo »

Il regroupe quatre tournois de tennis majeurs pour une période donnée. D'abord le Tournoi J30 Brazzaville junior tour, du 3 au 8 juin et du 10 au 15 juin, destiné aux joueurs de moins de 18 ans afin de leur permettre de gagner des points au classement ITF. Ensuite, du 29 juillet au 4 août et du 5 au 11 août, deux tournois M25 Open de Brazzaville pour les joueurs de catégorie senior. Le M25 offre 25 000 dollars aux participants dont 3 600 au vainqueur du tournoi et 2 120 au finaliste.

A en croire le président de l'Académie de tennis de Brazzaville, Hugues Henri Nguélonlé, le but de ces compétitions est de rehausser le niveau afin d'améliorer la visibilité au Congo en matière de tennis.

Notons que ces tournois qui offrent du spectacle mettront en lumière le Congo sur la scène du tennis mondial. A cet effet, la population est invitée à marquer sa présence à ces compétitions dans un esprit d'unité et d'engouement national.

Rude Ngoma

CONFLIT RUSSIE-UKRAINE

Sergueï Lavrov salue la position du Congo

Au terme de son séjour à Oyo, les 3 et 4 juin, auprès du président Denis Sassou N'Gusso, le chef de la diplomatie russe a salué la position de la République du Congo qui appelle à une solution négociée dans le conflit en Ukraine.

Le ministre russe des Affaires étrangères a bouclé, le 4 juin, sa visite de travail de 48 heures à Oyo, par une conférence de presse co-animée avec son homologue congolais Jean-Claude Gakosso après un entretien d'une heure et demie avec le président Denis Sassou N'Gusso. Dans son mot liminaire, Sergueï Lavrov a, de prime abord, rappelé l'histoire des relations entre son pays et le Congo. Vieilles de 60 ans, elles sont consolidées par l'amitié particulière qui unit les présidents Vladimir Poutine et Denis Sassou N'Gusso, a-t-il déclaré avant d'ajouter : « Nous tiendrons très prochainement à Moscou la Commission intergouvernementale entre nos deux pays pour affermir notre coopération en matière de défense et de sécurité, de l'éducation et de la santé ».

Les offres de bourses russes aux étudiants congolais sont en hausse et la Russie installera bientôt au Congo un laboratoire de recherche sur les maladies infectieuses, a ajouté Sergueï Lavrov. Il reste, en outre, reconnaissant envers le Congo pour le soutien apporté au rayonnement de la Maison russe à Brazzaville (ex-Centre culturel russe) et pour le renforcement de l'apprentissage de la langue russe au Congo. Lavrov a également loué l'excellence des liens entre les partis au pouvoir à Brazzaville et à Moscou, notant qu'il y a quelques mois, en visite à Moscou, les dirigeants du Parti congolais du travail avaient eu des entretiens fructueux avec leurs collègues du parti Russie unie.

Conflits en Afrique

Sergueï Lavrov a déclaré avoir évoqué avec le chef de l'Etat congolais les crises sur le continent, en particulier les cas de la République démocratique du Congo, de la République centrafricaine, de la Libye et des pays d'Afrique de l'Ouest, allusion faite au Mali, au Niger et au Burkina Faso, ce dernier pays constituant l'une des étapes de son périple africain commencé en Guinée. Pour le diplomate russe, toutes ces crises devraient être réglées sur le continent à partir d'initiatives africaines avec le soutien de la communauté internationale.

Sur le cas libyen, la Russie, a-t-il déclaré, soutient le Comité de haut niveau de l'Union africaine présidé par Denis Sassou N'Gusso, et la convocation d'un dialogue inter libyen devant consacrer l'organisation d'élections générales et la sortie de crise. Il a en même temps souligné que ce pays naguère en paix est plongé dans cette tragédie depuis plus d'une décennie du fait de l'intervention des pays de l'Otan (Organisation du traité de l'Atlantique Nord), qui se sont comportés de la même manière en Irak et en Afghanistan, sans jamais apporter de solution viable.

Guerre en Ukraine

À propos du conflit russo-ukrainien, le chef de la diplomatie russe a salué la position du Congo depuis le début. Pour lui, la solution à la crise passe par un dialogue au cours duquel toutes les parties sont assises



Sergueï Lavrov et Jean-Claude Gakosso lors de la conférence de presse DR

autour d'une table. À condition, a-t-il répété, que l'on tienne compte de la situation réelle sur le terrain. Depuis le déclenchement de son « opération militaire spéciale » en Ukraine, en février 2022, la Russie a élargi ses frontières en intégrant de nouveaux territoires anciennement ukrainiens. Et pour Moscou, toute négociation devra entériner cette nouvelle donne. « L'Occident jure d'infliger à la Russie une défaite sur le champ de bataille, et utilise l'Ukraine pour arriver à ses fins. Mais, pour nous, une initiative de paix qui ignore la réalité du terrain, à l'instar de la conférence convoquée mi-juin en Suisse, est sans lendemain », a-t-il déploré.

Sergueï Lavrov note, en outre, que malheureusement les dirigeants ukrainiens, depuis l'ancien président Pétro Porochenko en passant par le dirigeant actuel, Volodymyr Zelenski ont pris des lois interdisant l'usage de la langue russe dans les territoires où elle était la plus parlée, et d'autres interdisant toute négociation tout en glorifiant le nazisme. A ses yeux, ces actes violent l'esprit du procès de Nuremberg organisé contre les crimes nazis. « Malheureusement pour les autorités de Kiev et leurs soutiens, beaucoup de pays à travers le monde l'ont compris : ces mobilisations, à l'exemple du sommet convoqué en Suisse, sont le signe d'un système occidental

en déclin qui tente par tous les moyens de se donner des gages pour encore résister ».

Evoquant dans le même ordre d'idées la présence supposée de soldats français en Ukraine, Sergueï Lavrov a indiqué « qu'ils soient des instructeurs ou des mercenaires, ces contingents sont dans tous les cas déjà sur place en Ukraine et seront la cible de nos forces armées ». Considérant que l'Ukraine joue la carte de l'Occident mené par Washington, il a déclaré que son pays est prêt à discuter avec les Etats-Unis pour parvenir à la fin des hostilités.

La position « invariable » du Congo

À la suite de son homologue russe, Jean Claude Gakosso a réitéré la position du Congo sur le conflit en Ukraine. Pour le ministre congolais des Affaires étrangères, l'unique solution est de s'asseoir à la même table et négocier. « Ceux qui incitent à la guerre évoquent l'envoi des troupes, ne mesurent pas le risque qu'ils font courir à l'humanité », a-t-il fait constater. Il a renchéri que beaucoup de ceux qui parlent ne savent peut-être pas que l'Ukraine et la Russie sont un même peuple et que l'âme russe a pris corps en Ukraine.

Jean Claude Gakosso est convaincu que le conflit russo-ukrainien se terminera par la négociation à l'exemple de tous les conflits d'am-

pleur que l'humanité a connus notamment au siècle dernier. Il a cité l'exemple de la Seconde Guerre mondiale où, après leur défaite, les forces allemandes ont pris place à la même table que les vainqueurs pour signer la capitulation.

Il a rappelé que l'initiative africaine de paix, dont une mission composée de plusieurs pays, conduite par l'ancien président en exercice de l'Union africaine, Azali Assoumani, avait séjourné en Ukraine et en Russie, était partie du Congo dans le but d'œuvrer à une sortie de crise négociée. « Ne vous fatiguez pas de le noter, la seule solution qui vaille dans ce conflit, et c'est la position « invariable » du Congo : ouvrir les négociations de paix ». Attentif aux présentations, Sergueï Lavrov et son homologue Jean Claude Gakosso étaient interrogés par des confrères de RFI et de BBC. Son constat : « Je suis heureux de visiter un pays libre comme le Congo car, en matière de presse, les pays dont vous représentez les médias ont interdit tous les organes de presse russes sur leur territoire, alors que les leurs sont toujours accrédités en Russie ». La deuxième visite au Congo du ministre russe des Affaires étrangères est un signe que Brazzaville et Moscou sont animés par la volonté de renforcer leur coopération dans plusieurs domaines.

Gankama N'Siah

CRIMINALITÉ À BRAZZAVILLE

Des actions fortes pour juguler le phénomène "Bébés noirs"

Le président du Sénat, Pierre Ngolo, a invité le week-end dernier, à l'ouverture de la troisième session ordinaire administrative, le gouvernement à prendre des mesures fortes afin de mettre un terme à la montée inquiétante du grand banditisme dans la ville capitale.

Dans son discours, le président du Sénat s'est montré préoccupé par la criminalité, un phénomène dénommé « Bébés noirs » qui continue de gagner la ville de Brazzaville. Ainsi, pour mettre un terme à cette insécurité, Pierre Ngolo a interpellé le gouvernement afin qu'il prenne des dispositions nécessaires pour mettre un terme à ce phénomène.

« Nous devons, avec la force des institutions de sécurité et l'appui de notre système judiciaire, multiplier nos efforts afin de juguler le grand banditisme qui continue de semer la terreur à Brazzaville. Notre exigence est la sécurité et la justice pour tous et partout », a souligné le président du Sénat.

Abordant la question de la des-

serte en eau et en électricité, une situation qui fait grincer les dents des Brazzavillois depuis de longs mois, Pierre Ngolo a exhorté le gouvernement à imaginer et élaborer des stratégies devant permettre de résoudre le problème qui ne cesse de délier les langues.

« Concernant l'eau et l'électricité, le Sénat exhorte le gouvernement à plus d'engagements et d'initiatives en vue de créer des meilleures conditions de desserte en eau et en électricité. Il doit trouver des solutions efficaces à cette problématique », a martelé Pierre Ngolo.

Sur le plan social, le président du Sénat a invité les pouvoirs publics à tout mettre en œuvre



Pierre Ngolo, président du Sénat

pour améliorer le système sanitaire congolais, afin que chaque citoyen ait accès aux soins de santé de qualité et à une bonne

éducation. Cette troisième session ordinaire administrative qui va se clôturer le 13 août prochain

a inscrit seize affaires à son ordre du jour. Il s'agit, entre autres, du projet de loi portant protection du consommateur ; du projet de loi portant application du régime de partage de protection des grumes ; du projet de loi autorisant la ratification de la convention de l'Organisation internationale pour les aides à la navigation maritime. Cet ordre du jour prévoit aussi le projet de loi portant création du Centre multiservices de valorisation des bio ressources ; le projet de loi portant création de l'Agence congolaise de radioprotection et de sûreté nucléaire ; également des séances de questions orales au gouvernement avec débat et une question d'actualité.

Firmin Oyé